

LE DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES À L'EXPORT D'UE

Conduire et présenter les marchandises dans un bureau de douane du pays d'exportation (bureau d'exportation).

Ou les mettre à disposition dans des locaux agréés ou autorisés par la douane. Etablir ou faire établir par un représentant en douane enregistré une déclaration douanière sur Document Administratif Unique (DAU), indiquant le bureau de douane de sortie de l'UE.

Lui transmettre les instructions et documents Export (*a minima* : facture, colisage). L'exportateur doit être établi en

UE, disposer d'un n° EORI (Economic Operator Registration and Identification) et être immatriculé à la TVA de l'Etat membre d'exportation (sauf exception).

En France, les DAU sont aujourd'hui déposés sur le système informatique DELTA G ou DELTA X (Express).

En parallèle, émission simultanée dans le système ECS (Export Control System) de l'EXS (Exit Summary Declaration) à des fins de sûreté/sécurité.

Contrôle douanier éventuel.

Obtention du BAE (bon à enlever) de la part du bureau de douane d'exportation.

Message automatique adressé par le bureau d'exportation au bureau de sortie de l'UE l'avertissant du passage des marchandises : « avis anticipé d'exportation ».



Edition d'un

document d'accompagnement d'exportation des marchandises (EAD « export accompanying document ») = extrait du DAU, comportant un numéro de référence (MRN) + code barre.

Le chauffeur part avec ce document (la transmission du seul n° MRN se développe).



Au bureau

de sortie UF

Présentation des marchandises en douane.

Prise en compte du MRN dans le système ECS (volet fiscal).

Contrôle douanier éventuel.

Constatation de la sortie par le service des douanes en frontière UE.



La justification de sortie :

Le DAU passe sous statut « SOR » (Sortie) = visa électronique de sortie de l'UE.

L'exportateur doit conserver cette preuve afin de justifier sa vente export en exonération de TVA (transmise par son représentant en douane, ou bien accès à l'information en ligne).

DAU en annexe.

Se préparer au prochain Système Informatique douanier : DELTA IE (import-export)!

Le nouveau système douanier français DELTA IE doit remplacer les actuels DELTA G et DELTA X.

Complètement dématérialisé, il donnera naissance à un nouveau vocabulaire, à une série de nouvelles données et messages électroniques, et signera la fin du "bon vieil EX" (DAU).

Cette nouveauté s'inscrit dans un programme de refonte de plusieurs systèmes informatiques qui doit s'achever au 31.12.2025 : avant-dédouanement, transit, dédouanements import et export, preuves de statut douanier, gestion des garanties et autres sujets annexes.

DELTA IE démarrera le 31 mars 2023 à l'import!

	COI	MMUNAUT	E EUROP	EENN	E FR003	680					A BUREAU D'I			PORTATIO	N		
		O. S (Although Superstate)						LAI	RATIO								
	teur c							EX A			Etat de la						
								3 Formulaires 4 I			ESO EC Bureau de				FR002650		
							1 1	1		- 1	Bureau de			FRO	0368	80	
		FRANCE							6 Total o	des colis	7 Numéro	de référen	ce 20E 0	8	01		
	ortai	8 Destinataire No. ETRANGER						1 5 9 Responsable financier No.									
	odxe	AUSTRALIE															
	ır/I'e																
	dite																
	cρéα							10 Pays prem. 11 Pays trans- destin. 12 Éléments de la valeur 13 P.A.C.									
	(e)	14 Déclarant/Représentant No. FR 1 FRANCE No agrément SAINT EXUPERY 69 COLOM BIEU-SAUGNIEU FR Mode de représentation 2 18 Identité et nationalité du moyen de transport au départ 19 Ctr.							tion/ d'ex	oortation			. expéd./ex	por. 17 Co	. 17 Code P. destination		
	ınoc							CE								b	
	Exemplaire pour l'expéditeur/l'exportateur							origine	9				s de destination STRALIE				
	ıpla							ons de	livraison	ı							
	хеп	COSCO GLOR		ort actif franchis	cant la frontière	1	DAP 22 Monnai	o et m	ontant to	tal facture	5	23 Taux de	24 Na	24 Nature de la			
	Ш	COSCO GLOR	•	nt acui irancius	actif franchissant la frontière				et montant total face 221499.50		=	23 Taux de change		1		ransaction	
		25 Mode transport à	26 Mode transport		chargement	_	28 Donnée	es fina	ncières e	t bancair	es						
		1 la frontière 29 Bureau de sortie	3 intérier		tion des marchandise		ļ										
	3	FR003680		30 Localisa	lion des marchandisc	75											
31 Colis	et nation	Marques et numéros 5 PK Colis (pack	- No(s) conteneur(s) -	Nombre et nati	ure		•	32 1	Article		le des marchan 4990		1000				
des n	nar-	Ct:				âle ontique	96		No.		de P. origine	00 4099 35 Masse brute (kg))	36 P	6 Préférence	
Grandises		Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optique n.d.a. dans le chapitre 90								37 RÉ					00.0		
					100		3S6	e nette (kg)		39 C	ontingent						
						4 cl. écédent											
										41 Unités supplémentaires						13 Code	
44 Mentions spéciales/		D. D. D. VOOL VOOL								L						1 M.E.	
		Cana:R499 / Dtp:Y901, Y935 N380 31/08/2020											45 Ajustement				
Documents produits/ Certificats et												-	46 Valeur s	statistique			
	sations												218611				
												L					
47.0.1		Туре	Type Base d'imposition Quotité Montant Mi							[40 I			dentification de l'entrepôt				
47 Calcul des impositions		Туре	Base d'imposition	Quotite	Wortant	MP	48 Report de paiement CE :						:				
							B DONNI	OMPTA	BLES		•	-					
			R	1													
		50 Principal obligé	Total :	No.			Signati	ıre :			C BUREAU D	DE DÉPAR	 T				
					NO.												
51 Burea passa		représenté par															
prévu (et pa		Lieu et date :															
52 Gara		- '						Code 53 Bureau de destination (et pays)					(et pays)				
non valable pour D CONTRÔLE PAR LE BUREAU DE DEPART							Cachet	:		54 Lie	u et date :	-	ditá la 1	MINDION	04-40	.04	
	Résultat :								PORT FOS Edité le 04/09/20 04							.04	
	Scellés apposés : Nombre :								01/09/2020								
	marques	S :			Signature et nom du déclarant/représentant :												
	Délai (date limite) :																
Signatu	re:																